

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 24 (1873)
Heft: 3

Artikel: Souvenirs de la Forêt-Noire [fin]
Autor: Meister, U.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784113>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL SUISSE D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE.

Organe de la Société des forestiers suisses.

Rédigé par

El. Landolt, W. de Greyerz et J. Kopp,

édité par

la librairie Hegner à Lenzbourg.

N^o. 3.

Mars.

1873.

Le Journal suisse d'économie forestière paraît tous les mois chez **D. Hegner à Lenzbourg**. Chaque numéro est d'une feuille; le prix d'abonnement est de 3 fr. — par an, franco pour toute la Suisse. On peut s'abonner pour 3 fr. 20 à tous les bureaux de poste.

On est prié d'adresser à M. **El. Landolt**, professeur à Zurich les envois concernant la rédaction; les réclamations relatives à l'expédition du journal doivent être faites à la librairie **Hegner** à Lenzbourg.

Souvenirs de la Forêt-Noire, par U. Meister, inspecteur forestier.

(Fin.)

C'est pour cette raison que, depuis quelques années, un décret du Grand-conseil oblige les corporations forestières du canton de Zürich à soumettre leurs règlements à l'approbation et à la sanction du gouvernement. Le principal avantage que l'assemblée de Gernsbach a reconnu à la formation de corporations forestières, c'est de donner aux forêts une plus grande valeur comme gage hypothécaire. Ni les forêts communales, ni les forêts particulières ne jouissent de cet avantage au même degré. Il peut arriver qu'une commune emprunte à un taux favorable

en hypothéquant une belle forêt ; mais un particulier ne parviendra pas à obtenir beaucoup d'argent d'un capitaliste en ne demandant pour sûreté que ses forêts, fussent-elles même de grande étendue. Le prêteur ne compte que la valeur du sol et, s'il veut avoir un gage double, il n'en compte que la moitié. En revanche le propriétaire d'une part à une forêt de corporation obtiendra bien plus de crédit. En effet le capitaliste sait que la forêt est sous la surveillance de l'état, que la part de son débiteur représente non seulement une certaine étendue de sol, mais encore une certaine quantité de bois sur pied, qui fournira un produit annuel assuré et garantira ainsi au gage donné une valeur constante. Ainsi ces parts à une forêt de corporation permettent de tirer du crédit tout le parti possible, ce qui augmente la richesse générale du pays. Comme dans le canton de Zürich, il s'est formé dans le grand-duché de Baden quelques corporations pour l'achat en communes de domaines et de forêts. Mais ce n'est encore là que bien peu de chose en présence du grand morcellement de la propriété forestière privée. On n'aurait pourtant que peu de chances de réussite si on cherchait en Suisse à provoquer la formation de corporations par le moyen de dispositions législatives. C'est par des moyens indirects qu'il nous faut chercher à atteindre ce but : nous devons engager les propriétaires à entreprendre en commun des boisements et des constructions de chemins, peut-être aussi à s'associer pour l'assiette des coupes ; en un mot sans s'attaquer trop brusquement à l'économie forestière privée, il faut tâcher d'établir peu à peu une économie forestière commune moins désastreuse.

Ce sont là les idées qui se sont faits jour, pendant et après l'assemblée, à l'égard du premier sujet de discussion ; il est bien à désirer que cette importante question soit mise aussi à l'étude parmi les forestiers suisses.

Par sa nature et la manière dont il a été traité, le second sujet se rapportait plus spécialement au grand-duché de Baden. *Les prix actuels des bois de grande dimension sont-ils assez hauts pour qu'on continue à en produire dans la Forêt-Noire ? Faut-il au point de vue de la rentabilité organiser l'aménagement et la révolution en vue des produits de ce genre, ou faut-il se borner à en conserver une certaine quantité comme réserve ?* Le rapporteur sur cette question était M. Gerwig, inspecteur forestier à Gernsbach,

l'auteur de la monographie sur le sapin blanc dans la Forêt-Noire. On avait évidemment voulu répondre aux attaques dont l'aménagement jardinatoire dans la Forêt-Noire a été l'objet.

La lecture de ce rapport, très bien rédigé du reste, a été faite à voix trop basse pour que nous ayons pu en saisir l'ensemble. Nous avons cependant compris que l'auteur ne veut pas entendre parler de l'abaissement de la révolution, comme le voudrait Pressler, et que son argumentation est à peu près conforme à celle du professeur Baur (voir les derniers numéros de la Revue mensuelle de l'Allemagne méridionale); il rappela avec énergie que, pour ce qui concerne les forêts, la mission de l'état n'est pas de mettre la question d'argent en première ligne. Ce point de vue n'a pas été attaqué dans l'assemblée; au contraire le président l'a encore appuyé en rappelant que les forestiers allemands réunis à Brunswic, se sont joints à cette manière de voir. S'il nous est permis de le dire, nous sommes d'un avis différent. Nous concédons volontiers que tout ce qui doit se faire dans l'économie forestière ne se résout pas en fin de compte en une question financière. Mais, tout bien considéré, il n'y a pourtant point d'état qui ne cherche à obtenir la rente la plus élevée possible; si nous comparons ce que les gouvernements allemands demandaient aux forêts il y a 100 ans avec ce qu'il leur demandent à présent, nous verrons bien que le développement naturel des idées est favorable à la théorie de Pressler.

Nous pensons donc que les administrations forestières ne peuvent et ne doivent pas chercher à se soustraire à cette tendance de l'époque; si l'on veut en particulier relever l'économie aujourd'hui si déplorable des forêts privées et s'efforcer de la ramener à un aménagement plus régulier, il ne faut pas commencer par rompre avec le premier principe de toutes les industries privées, qui est d'obtenir la plus grande valeur possible en produits.

Toutéfois nous ne voulons pas faire de notre compte-rendu sur la réunion de Gernsbach une défense du système rationnel. Le programme indiquait encore des sujets à discuter, mais les rapporteurs n'ayant pas paru à l'assemblée, on n'a pas pu s'en occuper.

La séance se termina par le renouvellement du comité. M. le

conseiller forestier Roth ayant refusé absolument toute réélection, on a nommé à sa place M. le professeur Schuberg.

Midi était venu, le programme nous annonçait pour cette heure-là une opération de flottage sur la Murg. Le passage d'un radeau a excité de tout temps l'intérêt des forestiers. Ce qui m'intéressa davantage encore ce fut d'entendre dire autour de moi, même par les directeurs du flottage, que ce mode de transport doit être mis au rebut comme suranné, et remplacé par les chemins de fer. C'est ainsi que l'on s'exprime dans la Forêt-Noire, et nous pouvons ajouter que les deux exemples qui ont été donnés par des marchands de bois suisses dans la forêt de Franconie et au Schlierenthal dans le canton d'Unterwald, ont puissamment contribué à cette modification dans les idées. Vivat sequens.

Nous voulons encore parler de l'économie forestière dans la Forêt-Noire, mais sans nous arrêter à décrire le reste de la fête qui eut lieu comme suit : Diner ; après quoi on a de la peine à se mettre en route, comme chez nous ; excursion peu fréquentée dans la forêt domaniale de Gernsberg et dans la forêt communale de Gernsbach. Rendez-vous sur l'Ebersburg. Mardi : excursion dans la forêt de la ville de Baden jusqu'au Vieux Château. Excellent diner dans ces ruines magnifiques. Couronnement de la fête pendant le retour à Baden-Baden. Réunion au Cursaal. Départ. Tel a été le cadre de la fête qui a été favorisée par un temps splendide, et qui a été rendue extrêmement agréable par l'aimable hospitalité de nos collègues badois et par l'animation des conversations. Nous ajouterons que tous ceux qui prenaient part à la fête étaient pourvus d'un itinéraire pour les excursions, chose fort agréable pour ceux qui se trouvaient en arrière.

Venons-en à notre affaire. Nous sommes au cœur de la Forêt-Noire, et en même temps dans le district de Gerwig, le monographe du sapin blanc ; à Gernsbach, dans la vallée de la Murg, nous avons le véritable territoire de cette essence, tandis que dans les forêts de la ville de Baden le hêtre lui dispute le terrain.

Gerwig indique les proportions des essences du grand-duché comme suit : le sapin blanc occupe 30% de la surface boisée, l'épicéa 25%, le hêtre 35%, le chêne, le frêne, l'érable, le houleau, le pin et les autres essences 10%. Dans les vallées de l'Os et de la Murg, le sapin blanc couvre à lui seul environ 50000 arpents. Quoique ces chiffres ne soient pas exacts, mais seulement

approximatifs, ils nous mettent sous les yeux un aménagement différent du nôtre. Le sapin blanc, que nous traitons trop souvent avec une sorte de dédain, y est placé au premier rang. Cela tient-il au sol, au climat et aux qualités exceptionnelles de la station, ou bien faut-il en chercher la cause dans une direction spéciale donnée à l'aménagement ?

On peut dire que la nature et l'art ont une égale part dans ce résultat, favorisant le sapin blanc on a résolu le problème de l'aménagement le plus approprié aux circonstances. On sait que la Forêt-Noire se compose surtout de granit et de gneiss, qu'il y a des parties dont le sous-sol est le porphyre et le terrain de transition et que le grès bigarré y est répandu : la plupart des sommets s'élèvent à 3 et 4000 pieds au-dessus de la mer. Le climat présente naturellement des différences considérables ; mais en somme il est doux, car les arbres fruitiers montent très haut dans les vallées. Quoique l'hiver amène beaucoup de neige et qu'elle y dure longtemps, les variations de température au printemps ne sont pas si brusques que chez nous. Gerwig dit que pendant 30 années de pratique il n'a pas vu la gelée causer de grands dommages aux sapins blancs, si ce n'est dans les années 1864 à 66 et en 1867.

Quelle différence dans le canton de Zürich ! Justement à Gernsberg, à la lisière nord-est d'une forêt, nous trouvons une pépinière dans laquelle le sapin blanc prospère parfaitement, quoiqu'elle soit utilisée depuis des années. Dans une telle station nous pourrions être sûrs chez nous d'éprouver de grands dommages par la gelée. Le sapin blanc semble aussi se conduire différemment à l'égard de la lumière. Ici on conteste tout à fait le principe que les jeunes sapins ne puissent pas être découverts sans danger quand ils ont vécu sous l'ombrage ; ils n'en souffrent que lorsque les éclaircies et les vidanges ont lieu par la gelée, et sans que le sol soit recouvert de neige. Dans ce cas dès qu'une plante est tant soit peu endommagée par suite des travaux d'exploitation, elle meurt inmanquablement, et si la neige n'est pas très haute le transport des bois sur le sol gelé est ainsi très dangereux.

Les forestiers de ces montagnes tiennent un très grand compte de ces circonstances ; c'est aux précautions qu'ils prennent et aux conditions exceptionnellement favorables de la station pour le sa-

pin blanc qu'on peut attribuer la fraîcheur et la vigueur que l'on admire chez les jeunes recrues de cette essence. Il est possible que chez nous le sapin blanc souffre davantage quand on le prive subitement de son abri; mais s'il ne fait pas plaisir à voir, c'est bien plus encore parce qu'on traite sans ménagement les jeunes recrues. On se conduit comme si on avait affaire à une mauvaise herbe, et non pas avec le plus délicat de nos résineux. Il faut encore relever la circonstance que le repeuplement a beaucoup moins à souffrir des mauvaises herbes que chez nous. On ne connaît pas dans la Forêt-Noire l'exubérance de la ronce; l'épilobe n'y croît pas comme le chanvre dans nos chenevières; il est vrai qu'au lieu d'avoir à combattre ces végétaux si pernicioeux dans nos coupes, le forestier badois doit lutter avec la bruyère et la myrtille, qui sont aussi des fléaux pour la régénération. Mais on peut les combattre en recourant à des cultures artificielles, tandis que chez nous les mauvaises herbes sont la plaie de toute espèce de régénération.

Ces quelques détails suffisent pour montrer combien les circonstances sont favorables au sapin blanc dans la Forêt-Noire. Il faut encore y ajouter des avantages financiers et techniques, car le bois du sapin blanc est très recherché et très estimé pour les usages les plus divers. Gerwig dit que sur le marché de Fribourg on ne peut pas vendre le bois d'épicéa et de pin, aussi longtemps que le sapin blanc n'est pas tout débité. Les marchands de bois le préfèrent à l'épicéa, et il n'y a pas de différence dans le prix des sculptures qu'on en fait; ce n'est que comme bois de fente que l'épicéa obtient la préférence, parce qu'il est plus doux et plus fin. Si l'on ajoute que le sapin blanc égale au moins l'épicéa en croissance, s'il ne le surpasse pas, ce dont nous avons aussi fait l'expérience, puis qu'à cause de la forme plus cylindrique de son tronc il donne plus de bois de service, on comprendra la prédilection des forestiers badois et l'on désirera qu'elle se communique au moins en partie aux forestiers suisses.

Avec ce système d'aménagement on a moins de peuplements ou de pièces malades que dans nos forêts d'épicéas purs. Le chancre, cette maladie si pernicioeuse au sapin blanc, se développe beaucoup moins fréquemment, parce qu'on enlève avec soi les excroissances, dites „balais de sorciers“ dans lesquelles se propage le champignon (*aecidium elatinum*) auquel on attribue cette

maladie, et que d'ailleurs on abat impitoyablement dans les éclaircies tous les jeunes sapins chancreux.

La prédominance du sapin blanc se fonde donc sur les caractères du sol et du climat, ainsi que sur les usages et la manière de voir des habitants ; l'administration badoise a su se créer des principes d'aménagement qui tiennent compte de l'individualité de cette essence aussi bien que des autres facteurs.

Elle a adopté la régénération naturelle dans toute son extension ; elle en a prolongé la période jusqu'à son extrême limite, jusqu'à 30 ans et même parfois jusqu'à 40, en sorte qu'on n'opère la dernière coupe de régénération que lorsque les jeunes sujets ont déjà atteint la hauteur de 15 à 20 pieds.

Les lecteurs du journal forestier qui ont assisté dans le temps à l'assemblée des forestiers à Winterthour, se souviendront encore avec plaisir de l'énergie avec laquelle Dengler y défendit la régénération naturelle. A ses yeux rien n'égalait un jardinage bien ordonné ; il se sentait mal à l'aise quand on lui montra à Winterthour des coupes rases, où l'on faisait des cultures agricoles, et cela même lorsqu'il voyait conserver à côté les bouquets de recru naturel. Seuls ceux qui ont grandi et vécu au milieu des sombres sapins de la Forêt-Noire peuvent éprouver de tels sentiments ; celui qui n'a jamais pénétré dans ce sanctuaire trouvera cette opinion excentrique. Pour nous, qui habitons la zone de l'épicéa, nous ne pouvons pas nous décider si promptement à faire abstraction des coupes rases. Néanmoins sur un point nous tomberons volontiers d'accord ; c'est que la prédilection des forestiers badois pour le sapin blanc atteint le but de l'aménagement, qui est d'obtenir les plus hauts produits possibles en matériel et en argent, et qu'elle l'atteint quelquefois mieux que la culture de l'épicéa, à laquelle on se livre trop exclusivement dans beaucoup d'endroits.

Examinons encore d'un peu plus près le système d'aménagement suivi dans la Forêt-Noire. En général on se base sur une révolution de 120 ans. De 5 à 20 ans avant la coupe d'ensemencement, c'est-à-dire entre la 100ème et la 115ème année, on procède à une coupe préparatoire, qui est une éclaircie un peu forte. Dans la coupe d'ensemencement on enlève les troncs les plus forts et ceux qui sont endommagés ou ne croissent plus, de même que les essences qu'on ne veut pas avoir dans le peuple-

ment futur. L'essentiel dans cette opération, c'est de ne produire que la quantité de lumière nécessaire, c'est-à-dire de n'interrompre le couvert que tout juste ce qu'il faut pour que la semence puisse germer, et se développer pendant quelques années sans que le sol souffre d'être trop découvert. Si l'on a à craindre l'envahissement des herbes on n'éclaircit pas régulièrement, mais on coupe par bouquets ; on produit ainsi des lacunes de 4 à 6 perches carrées pour ne donner qu'une lumière latérale sous les porte graine, tandis que les plantes qui se trouvent dans ces lacunes peuvent croître plus rapidement. La production et la conservation d'un recru vigoureux est donc le principal but qu'on se propose. On ne s'inquiète que peu d'avoir des peuplements de même âge ou homogènes. Voilà un groupe de jeunes sapins déjà passablement avancés, voici un bouquet de hêtres, à côté on ne distingue pas le moindre recru sous un massif de vieux „bois de marine“, en un mot le peuplement est un vrai type de l'irrégularité et absolument le contraire de notre idéal des boisés réguliers. Dans la Forêt-Noire on s'empare avec empressement du recru qu'offre la nature ; on gagne ainsi un accroissement considérable sans avoir le moindre frais de culture. Mais tout cela ne peut se faire que dans la supposition qu'on exploitera les troncs qui restent sans dommage considérable pour la jeune forêt. On cherche à atteindre ce but en ne martelant pas trop de troncs à exploiter, à chaque coupe et en suite en n'en coupant qu'un petit nombre à la fois. Il faut de l'ordre dans le travail du bûcheron. Il est contre la règle d'avoir plus de 4 à 5 troncs en même temps sur le sol : la couronne et les rameaux couvriraient trop d'espace, et on doit vidanger le tronc et les rameaux avant qu'il soit permis de songer à abattre d'autres sujets. Quelle différence avec notre manière d'agir ! nous laissons les arbres 3 ou 4 mois étendus dans la forêt, et nous les faisons ensuite traîner sans précaution par le premier charretier venu. Si dans la Forêt-Noire on procédait comme chez nous, il n'y serait plus longtemps question de régénération naturelle.

Par suite des règles dont on exige la stricte observation depuis de longues années, le bûcheron de ces montagnes est parfaitement formé à son métier. Armé de crampons, il monte avec une habileté sans pareille jusqu'au sommet des plus hauts sapins pour couper les branches qui causeraient du dommage dans l'abat-

tage, ensorte que l'on n'abat ensuite que le tronc ébranché. Il faut que celui-ci tombe dans une lacune; au moyen des coins, de la hache et de la scie, on l'y fait arriver avec une exactitude mathématique. Quand il est à terre, on met un soin tout particulier à rendre le tronc aussi lisse que possible en coupant les bouts de branches restés à l'élagage, puis quel que soit le terrain on le transporte immédiatement hors du peuplement. On prend encore la précaution de ne pas recommencer les coupes au même endroit dans les années qui suivent; il faut que les jeunes et les vieux arbres aient le temps de se remettre, et de cicatriser les blessures qu'ils peuvent avoir reçues. Ordinairement on attend de 3 à 5 ans avant d'entreprendre au même endroit de nouvelles exploitations, et pendant ce temps le jeune recru reprend de la vigueur. On tire encore un autre avantage de ces éclaircies successives. Les vieux arbres reprennent une nouvelle vie, car il est constaté que les anneaux de croissance annuelle redeviennent plus épais, et qu'au bout de peu d'années la classe des bois de sciage augmente dans une proportion très-forte. Ainsi on a une augmentation d'accroissement en qualité et en quantité, que les forestiers évaluent de 30 à 100 %. Cela a bien son importance dans un pays qui possède de si énormes provisions de bois, et où le grand commerce le tire des vallées les plus reculées pour le transporter jusqu'à la mer.

Les frais de transport augmentant progressivement avec le volume, un objet de commerce ne peut être transporté au loin que pour autant que son volume et sa valeur ne sont pas en trop grande disproportion. Plus la force calorifique ou la valeur comme bois de service est concentrée dans une pièce, plus il sera possible de la vendre dans une contrée éloignée. Les bûches valent plus que les fagots, et les billes de sciage plus que les bois de charpente. Les forestiers badois tiennent un très grand compte de ces règles de commerce. Ils s'efforcent d'obtenir des bois de sciage et d'établir les scieries jusqu'à la limite supérieure des forêts, afin d'éviter tout frais de transport inutile.

Cette méthode d'aménagement a été jugée fort différemment soit au point de vue de la théorie, soit à celui de la pratique; on l'a même attaquée assez vivement. On lui reproche en particulier de travailler avec un trop grand capital de matériel sur pied, et de ne pouvoir fournir pour cette raison une rente éle-

vée. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans la discussion de cette importante question ; j'ai déjà suffisamment démontré que ce mode d'aménagement résulte nécessairement des circonstances géographiques, topographiques et sociales du pays. Si seulement on administrait ainsi nos forêts de montagnes, nous pourrions nous déclarer parfaitement satisfaits. Mais dans les forêts de la plaine, avec les facilités d'écoulement que nous offrent les voies de transport dans la Suisse occidentale et septentrionale, ce mode d'économie forestière ne pourrait pas prendre pied. Ici le développement du commerce et de l'industrie, nous oblige à réaliser les produits beaucoup plus tôt, par conséquent à attendre le moins longtemps possible pour exploiter. Quant les bois de sciage et de construction ont atteint les dimensions demandées par les usages du pays, il y a déjà depuis longtemps dans le voisinage des amateurs pour les acheter, et ceux-ci ne s'inquiètent pas beaucoup que le diamètre soit un peu plus ou un peu moins grand par rapport à la longueur, tandis que dans la Forêt-Noire une fraction de pouces produit une différence de prix considérable. L'acheteur qui demeure à côté de la forêt, est toujours moins difficile que le commissionnaire qui doit expédier au loin.

Une révolution de 120 ans ne serait donc pas notre affaire, et une période de régénération aussi longue n'est pas nécessaire dans nos stations, où le climat est plus doux et où le recru se développe beaucoup plus rapidement. Quelque partisan que nous soyons d'ailleurs du sapin blanc, nous ne voudrions pas travailler à le propager chez nous en proportion aussi forte que dans la Forêt-Noire. En revanche la régénération naturelle, avec sa tendance à élever de beaux bois de sciage et de construction, mérite toute notre attention, même dans les régions où l'épicéa a acquis droit de cité, soit parce que la station lui convient particulièrement, soit parce que les consommateurs le préfèrent. L'épicéa a évidemment perdu du terrain dans la Forêt-Noire et l'emploi de longues périodes de régénération a sans doute contribué à ce résultat ; mais elles ne sont pourtant pas incompatibles avec la culture de cette essence. Il y a en effet des districts dans la Forêt-Noire où l'épicéa joue un grand rôle, quoiqu'on y suive les mêmes principes d'aménagement. C'est ce que savent tous ceux qui ont visité les magnifiques forêts de Ripoldsau, qui sont sous l'habile administration de l'inspecteur forestier Ganter.

La régénération naturelle est dans l'économie forestière ce que les machines sont dans l'industrie. Elle nous épargne la main d'oeuvre que nous employons pour faire des cultures; elle se charge même d'avance de rendre les coupes de nettoyage moins coûteuses. Cet avantage ne saurait être dédaigné à une époque où l'on a de la peine à trouver des ouvriers pour les travaux forestiers, et où il faut leur payer des prix exorbitants.

Dans sa seconde excursion la société des forestiers badois a visité les forêts de la ville de Baden-Baden. Dans cette station dont le climat est plus doux, le chêne et le hêtre parviennent à faire valoir leurs droits; comme dans le canton de Zürich, on est obligé de les combattre avec la serpe et la hache pour favoriser les résineux. Les peuplements âgés de 30 à 50 ans sont fort beaux. On a peine à comprendre comment ils ont pu devenir si complets et si réguliers après une période de régénération aussi longue.

Une soirée magnifique dans le Vieux Château de Baden a terminé cette réunion, qui nous a offert tant de jouissances. L'accueil extrêmement aimable dont les hôtes suisses ont été l'objet, nous fait vivement désirer d'avoir un jour l'occasion de rendre la pareille.

Malheureusement il ne paraît pas qu'on soit disposé, surtout dans le comité permanent, à tenir compte de l'opinion qu'il faudrait absolument se réunir au moins de temps en temps dans des localités où l'on suit une économie forestière rationnelle; après avoir attendu deux ans, il nous faudra bien attendre encore deux autres années, avant que nous puissions avoir la perspective de réussir à attirer chez nous quelques-uns de nos collègues étrangers.

Araucaria imbricata.

(fin.)

Mais c'est encore comme arbre fruitier que cette essence paraît être des plus précieuses. Dans son pays d'origine, les graines de la grosseur de deux amandes sont recueillies chaque année, après leur dissémination sur le sol, par les Indiens nomades des tribus des Clanistas, Pehuenches et Araucanos dont elles forment la nourriture la plus importante et la plus assurée.